



EN BREF :

- Situation générale : conditions climatiques assez chaudes et sèches.
- Asperge : présence importante du criocère de l'asperge dans certaines aspergeraies.

SITUATION GÉNÉRALE

La semaine dernière, les températures ont été assez chaudes et nous avons reçu peu de précipitations. Les météorologues prévoient des températures plus normales avec davantage de précipitations. La récolte de l'asperge va bon train, souvent les producteurs récoltent les turions deux fois par jour.

Le tableau suivant nous confirme que jusqu'à présent, les précipitations cumulées sont moindres qu'à pareille date l'an passé alors que les températures sont assez similaires en 2006 et en 2007.

Station	Degrés-jours Base 5 Depuis le 25 avril		Précipitations En mm depuis le 25 avril	
	2007	2006	2007	2006
Cap-Tourmente	171,3	N. D.	56,2	N. D.
Coaticook	189,6	199,0	142,2	142,3
Drummondville	237,7	245,0	90,4	112,5
Farnham	209,5	227,9	92,6	187,2
L'Assomption	248,2	N. D.	72,4	N. D.
Nicolet	222,8	221,0	66,5	N. D.
Québec	192,6	N. D.	88,7	N. D.
Shawinigan	205,9	N. D.	42,2	N. D.
Sainte-Foy	192,7	N. D.	84,7	N. D.
Saint-Hyacinthe	220,5	224,5	77,6	200,0
Trois-Rivières	210,9	N. D.	60,3	N. D.

N. D. : non disponible

CRIOCÈRE DE L'ASPERGE

État de la situation

Les adultes du criocère de l'asperge ont émergé avec le réchauffement de la température et le temps sec de la semaine passée. Ils se nourrissent en grignotant l'épiderme des turions et pondent des œufs en rangées de 2 à 9 sur les turions. La présence d'œufs et de blessures produites aux turions occasionnent des pertes importantes aux producteurs. Les œufs pondus sur les turions ne s'enlèvent pas par le lavage.



Oeufs du criocère de l'asperge déposés sur les turions d'asperge



Adulte du criocère de l'asperge

Photos : Isabelle Couture, MAPAQ

Stratégie d'intervention

Dans les aspergeraies assez âgées, un petit insecte fort utile travaille pour vous : il se nomme *Tetrastichus asparagi* Cwfd. C'est une petite guêpe présente naturellement et qui est un parasitoïde et un prédateur d'œufs de criocère. **Cette guêpe, qui ne fait que quelques millimètres, contrôle généralement bien le criocère de l'asperge.** Aussi, les précipitations importantes ralentissent le développement du criocère de l'asperge.

Cependant, sous des conditions climatiques chaudes et sèches, le criocère de l'asperge peut produire des dommages importants à la récolte et nécessiter l'application d'insecticides.



Mesures proposées

Les traitements insecticides sont recommandés **UNIQUEMENT** lorsque les pertes sont jugées trop importantes par le producteur.

Il faut éviter l'application répétée d'insecticides qui empêcherait la lutte naturelle contre le criocère de l'asperge par le *Tetrastichus asparagi* Cwfd.

Les insecticides homologués sont : MALATHION (malathion) (délai avant la récolte 1 jour) et SEVIN XLR PLUS (carbaryl) (délai avant la récolte 2 jours).

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur l'étiquette des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette.

Rédaction :

Jean-Guy Tessier, d.t.a., Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ

Collaboration :

Pierrot Ferland, agronome, Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ

Isabelle Couture, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ

LE RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES
Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste
Coordonnateur du Réseau d'avertissements phytosanitaires
Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100, poste 3555 - Télécopieur : 418 380-2181
Courriel : Michel.Lacroix@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – Légumes - Général – 29 mai 2007

